

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MINGANIE  
MUNICIPALITÉ DE L'ÎLE-D'ANTICOSTI**

À une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti tenue le 6 mars 2025 à 18 h 30 au 62, chemin de la Rivière-Aux-Canards, et conformément au *Code municipal* sont présentes, madame le maire, Hélène Boulanger, mesdames les conseillères Isabelle Plante, France Cloutier, Shawna Doucet et Marie-Pierre Gagnon formant quorum sous la présidence de madame le maire.

Monsieur Mathieu Gravel, directeur général, est présent et agit à titre de greffier pour cette séance.

**1. Renonciation au délai de l'avis de convocation**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont pu prendre connaissance de toutes les informations nécessaires à la prise de décision concernant les sujets apparaissant dans l'ordre du jour;

**CONSIDÉRANT QUE** tous les membres du conseil sont présents;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère madame Shawna Doucet, appuyé par la conseillère madame Marie-Pierre Gagnon et résolu unanimement de renoncer au délai de l'avis de convocation pour la tenue d'une séance extraordinaire et d'ouvrir ladite séance.

Résolution 2025-03-06-1.0

---

**2. Ouverture de la séance extraordinaire du 6 mars 2025**

Madame le maire, Hélène Boulanger ouvre la séance extraordinaire du conseil du 6 mars 2025 à 18h30 après constatation du quorum.

---

**ORDRE DU JOUR**

- 1. RENONCIATION AU DÉLAI DE L'AVIS DE CONVOCATION**
  - 2. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 MARS 2025**
  - 3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 MARS 2025**
  - 4. OCTROI DE CONTRAT – TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CHEMINS - ÉTÉ ET HIVER - 2025-2027**
  - 5. OCTROI DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS D'ARCHITECTURE EN DESIGN D'INTÉRIEUR POUR LE CENTRE D'ACCUEIL MUNICIPAL**
  - 6. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 6 MARS 2025**
-

### **3. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 6 mars 2025**

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère madame Isabelle Plante, appuyé par la conseillère madame France Cloutier et résolu à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 6 mars 2025 tel que proposé.

*Résolution 2025-03-06-3.0*

---

### **4. Octroi de contrat – Travaux d'entretien des chemins - Été et hiver - 2025-2027**

*En raison d'apparence de conflit d'intérêts, Madame Gagnon s'est retirée des délibérations et n'a pas pris part à la décision du conseil.*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offre publics 2025-01 - *Travaux d'entretien des chemins - Été et hiver 2025-2024* publiée sur le SEAO;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a reçu une seule soumission conforme;

**IL EST PROPOSÉ** par France Cloutier, appuyé par Shawna Doucet et résolu à l'unanimité:

**QUE** la Municipalité octroie le contrat d'entretien des chemins - Été et Hiver 2025-2027 à *Les Entreprises PEC inc*, au montant de 392 954\$ excluant les taxes applicables, payé à même le fonds d'opération.

**QUE** le devis d'appel d'offres, les addendas no 1 et 2, l'offre de prix ainsi que la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties;

**QUE** et que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité, tout document en lien avec la présente résolution.

*Résolution 2025-03-06-4*

---

### **5. Octroi de contrat – Services professionnels d'architecture en design d'intérieur pour le centre d'accueil municipal**

**CONSIDÉRANT** le besoin de la municipalité afin de préparer un appel d'offre public pour l'acquisition de l'ameublement du nouveau Centre d'accueil municipal.

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a demandé une offre de service à la firme d'architecte responsable de ce projet de construction.

**IL EST PROPOSÉ** par Marie-Pierre Gagnon, appuyé par Isabelle Plante et résolu à l'unanimité:

**QUE** la Municipalité octroie le contrat de services professionnels d'architecture en design d'intérieur pour le centre d'accueil municipal à la firme STGM, au montant de 24 900\$ plus les taxes applicables.

**QUE** la municipalité mandate également la FQM pour faire la rédaction du devis administratif de l'appel d'offre à taux horaires et selon l'entente de services en vigueur avec la FMQ;

**QUE** ce montant soit puisé à même le fonds affecté pour les projets d'investissement;

**QUE** le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité, tout document en lien avec la présente résolution.

*Résolution 2025-03-06-6*

---

**6. Clôture et levée de la séance extraordinaire du 6 mars 2025**

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère madame Shawna Doucet, appuyé par la conseillère madame Isabelle Plante et résolu à l'unanimité de clôturer la séance extraordinaire du conseil du 6 mars 2025.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, madame le maire Hélène Boulanger, lève la séance extraordinaire à 18h36.

*Résolution 2025-03-06-6.0*

---

---

Hélène Boulanger  
Maire

---

Mathieu Gravel  
Directeur général